

17 JUILLET 1941

231

75

J.I. 17/11/187

*Le Ministre de Suisse à Berlin, H. Frölicher,
au Chef de la Division des Affaires étrangères du
Département politique, P. Bonna*

L

Bad Schuls-Tarasp-Vulpera, 17. Juli 1941

Lieber Freund!

Nachdem ich die Frage der Entsendung einer Sanitätshilfe nach Deutschland mit Herren der Industrie und der Ärzteschaft besprochen habe, bin ich der Überzeugung, dass diese Aktion ohne besondere Schwierigkeiten sich durchführen lässt. Beabsichtigt wäre eine Ambulanz zu entsenden, mit den nötigen Ärzten, Wärtern, Schwestern und Material, ähnlich wie es bei der Sanitätshilfe für Finnland geschah. Es käme keine öffentliche Aktion in Frage, sondern ein privates Comité würde die Organisation durchführen, die Finanzierung besorgen und die Durchführung der Mission überwachen¹.

Bevor man nun aber an die Arbeit geht, muss ich wissen, 1. ob Deutschland die Hilfe annimmt und 2. ob der Bundesrat die Hilfe gestattet².

Was die erstere Frage betrifft, so hat mir vor einer Woche Herr v. Weizsäcker gesagt, er halte die Idee für ausgezeichnet. Prof. Sauerbruch, den ich hier sprach, begrüsst sie ebenfalls sehr, ist überzeugt, dass Deutschland gerne Gebrauch macht, und wird sich nach seiner Rückkehr nach Berlin bei Weizsäcker und beim Chef der deutschen Sanitätsdirektion dafür einsetzen³.

Jetzt handelt es sich darum, dass der Bundesrat zustimmt. Da es pressiert, sollte das Dienstag geschehen, damit ich die Sache in Gang bringen kann⁴. Über die politische Zweckmässigkeit, ja Notwendigkeit einer freundlichen Geste brauche ich keine Worte zu verlieren. – Ich bitte Sie also dem Herrn Departementschef die Angelegenheit vorzutragen⁵ und mir kurz den Entscheid des Bundesrates zu telegraphieren.

1. *Deux points d'interrogation en marge de ce passage, de la main de Pilet-Golaz.*

2. *Point d'interrogation en marge de ce passage, de la main de Pilet-Golaz.*

3. *Point d'exclamation en marge de ce passage, de la main de Pilet-Golaz.*

4. *Pilet-Golaz a souligné dans la marge cette phrase et y a ajouté un point d'exclamation.*

5. *Pilet-Golaz prend connaissance le 19 juillet de cette lettre annexée à une notice de Bonna du 18 juillet dans laquelle il résume divers contacts et avis relatifs à la question de l'envoi d'une ambulance sur le front germano-russe. Réagissant à une initiative du Ministre de Pury, Chef de la Division des Intérêts étrangers, qui l'a entretenu du projet de plusieurs personnalités militaires suisses, Pilet-Golaz note en marge: M. de Pury a eu tort de prendre sans contact préalable avec nous une telle initiative. L'affaire me paraît de plus en plus compromise.*

ANNEXE

J.I. 17/11/187

*Le Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique,
P. Bonna, au Ministre de Suisse à Berlin, H. Frölicher*

L⁶ ZD

Berne, 19 juillet 1941

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre lettre du 17 juillet⁷ que je n'ai pas manqué de communiquer à Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz. Celui-ci partage notre avis qu'il serait désirable de pouvoir renouveler le geste qui a été fait lors de l'envoi, en décembre 1940, d'une ambulance suisse en Finlande⁸. Il est disposé à s'y employer tout en ne se cachant pas qu'il aura à vaincre certaines résistances, – vous avez sans doute entendu parler de l'accueil assez froid que M. Kobelt a fait à notre idée lorsqu'elle lui a été soumise par le Colonel de Werdt –; s'il faut agir vite, il faut néanmoins agir avec une grande prudence.

Tout en se félicitant que les conversations que vous avez eues avec diverses personnalités, vous aient convaincu que nous trouverons de l'écho dans bien des milieux et qu'un comité privé serait aisé à former, M. Pilet-Golaz vous prie de ne pas aller, en dehors de nous, trop vite en besogne. Il est nécessaire, en effet, de se rendre bien compte qu'un comité privé ne pourrait rien faire d'utile, même avec le consentement du Conseil fédéral, s'il n'a pas le concours de la Croix-Rouge suisse et même celui de l'armée, dont il faudra obtenir en tout cas la mise en congé de médecins, d'infirmiers et peut-être d'infirmières. Il faut donc en toute première ligne créer dans les milieux militaires les dispositions favorables sans lesquelles nous n'arriverions pas au but poursuivi. C'est à quoi M. Pilet va s'efforcer et a bon espoir de parvenir, si l'on peut éviter qu'un incident fortuit ne vienne pas contrecarrer ses démarches.

Il n'en reste pas moins certain que la présence d'un comité disposant d'un fonds nécessaire et résolu à faire aboutir l'envoi d'une ambulance sur le front germano-russe pourrait beaucoup faciliter les choses, s'il est bien composé. Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien nous faire connaître d'urgence comment, dans votre esprit, ce comité serait composé, de quelles sommes il devrait pouvoir disposer et quand il entrerait en action⁹.

J'espère que, sur la base des renseignements que vous voudrez bien nous procurer, nous pourrions assez rapidement entrer dans la voie des réalisations pratiques.

6. Cette lettre est adressée à *Vulpera* (Grisons), où Frölicher séjourne en cure.

7. Cf. le document principal, ci-dessus.

8. *DDS*, vol. 13, N° 234, note 4.

9. Par lettre du 21 juillet, Frölicher énumère les entretiens qu'il a eus: Heute bespreche ich die Sache mit Dr. Ruppanner, Oberst-Divisionär Bircher, Prof. Sauerbruch und Dr. Rothmund. Mit Ausnahme des letztern werden vorderhand diese Herren mit mir das in Frage stehende Comité bilden. Herr Dr. Ruppanner wird Herrn alt Bundesrat Häberlin bitten ebenfalls mitzumachen. Ferner wird Herr Rothmund auf seiner Rückreise in Zürich Herrn Vieli bitten, sich anzuschliessen, hauptsächlich wegen der finanziellen Seite.

Wir glauben mit Fr. 200 000 auszukommen. Die schweizerische Industrie, die mit Deutschland arbeitet, wird eingeladen werden, diese Summe aufzubringen. Wir sind überzeugt, dass dies keine Schwierigkeiten machen wird. *Après avoir esquissé le projet dont il souhaite qu'il soit approuvé par le Conseil fédéral, il conclut*: Eine solche Sanitätshilfe ist nicht im Widerspruch mit unserer Neutralität; sie entspricht unsern besten Neutralitätstraditionen. Ferner aber ist es ein Beitrag zu einer Verbesserung der Beziehungen mit der, jedenfalls gegenwärtig, führenden Macht in Europa.